

Chapitre 16

QCM

1. A. VRAI

2. B. FAUX

3. A. VRAI

4. B. FAUX

5. A. VRAI

6. B. D.

7. D.

8. B. C. D.

9. E.

10. D.

11. D. La valeur vénale est la valeur à laquelle le bien pourrait être cédé (valeur de marché). La valeur d'usage est la valeur actuelle des flux de revenus futurs attendus de l'utilisation du bien. La valeur d'usage est propre à chaque entreprise.

12. B. C. Lorsque l'entreprise identifie un indice de perte de valeur (externe ou interne), un test de dépréciation doit être réalisé. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable avec la valeur actuelle. La dépréciation d'une immobilisation amortissable entraîne une modification prospective du plan d'amortissement.

13. B. D. La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur actuelle est égale à 16 000 €. La dotation sur dépréciation est égale à 4 000 €, ce qui ramène la valeur nette comptable à 16 000 € ($20\,000 - 4\,000$).

14. C. À la clôture de l'exercice N+2, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. Il faut constater une dotation sur dépréciation égale à 10 000 €. La nouvelle assiette amortissable est égale à 50 000 €. Elle est répartie sur le nombre d'années restantes soit 2 années. La dotation aux amortissements pour N+3 est égale à 25 000 €.

15. B. D. À la clôture de l'exercice N+1, la valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage soit 12 000 €. La valeur nette comptable est égale à : $30\,000 - 30\,000 \times 1/5 \times 2$ soit 18 000 €. Il faut constater une dotation pour dépréciation d'un montant égal à $18\,000 - 12\,000$ soit 6 000 €.

La nouvelle assiette amortissable pour le calcul de l'amortissement de N+2 est égale à 12 000 €. Ce montant est réparti sur le nombre d'années restantes soit 3 ans. La dotation aux amortissements pour l'exercice N+2 est égale à 4 000 €.

Exercices

EXERCICE 1. ZÉNITH

1. ÉVALUER ET COMPTABILISER LA DÉPRÉCIATION NÉCESSAIRE À L'INVENTAIRE N.

À la clôture de l'exercice N, il est nécessaire de comparer la valeur nette comptable avec la valeur actuelle.

La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

VNC au 31/12/N : $36\,000 - 36\,000 \times 1/5 (5/12 + 1 + 1) = 18\,600 \text{ €}$

Valeur actuelle = 15 000 €

La valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Il faut constater une dotation pour dépréciation de : $18\,600 - 15\,000 = 3\,600 \text{ €}$

31/12/N

D	C		D	C
68162		Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	3 600	
	29154	Dépréciations du matériel industriel		3 600

2. DÉTERMINER LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS POUR L'EXERCICE N+1.

La dépréciation modifie de manière prospective le plan d'amortissement.

L'assiette amortissable est égale à la valeur actuelle soit 15 000 €

Cette nouvelle assiette amortissable est répartie sur la durée de vie restante du matériel soit : $2 + 7/12$ années.

Dotation aux amortissements : $15\,000 / (2 + 7/12) = 5\,806 \text{ €}$

EXERCICE 2. NEWLASER

1. JUSTIFIEZ LES MONTANTS SUIVANTS : ASSIETTE AMORTISSABLE ; DOTATION ANNUELLE DE N+1 ; VALEUR NETTE COMPTABLE DE N+2 (CELLULES GRISÉES DU DOCUMENT 2).

Méthode

Il est nécessaire de rappeler la façon de calculer chacune des données. N'hésitez pas à présenter vos travaux dans un tableau.

Assiette amortissable	Coût d'acquisition – valeur résiduelle	$18\,000 - 2\,000 = 16\,000 \text{ €}$
Dotations de N+1	Assiette amortissable \times 1/durée	$16\,000 \times 1/5 = 3\,200 \text{ €}$
Valeur nette comptable N+1	Coût d'acquisition – cumul des amortissements	$18\,000 - (2\,800 + 3\,200) = 12\,000 \text{ €}$

2. DÉTERMINEZ LA DATE DE MISE EN SERVICE DU MATÉRIEL INDUSTRIEL.

Pour déterminer la date de mise en service, point de départ de l'amortissement en mode linéaire, on part de la relation entre la dotation de l'année N et l'assiette amortissable.

Dotation N = assiette amortissable \times 1/5 \times Nb de jours entre la date de mise en service et le

CORRIGÉ

31/12/N/360

$$2\ 800 = 16\ 000 \times 1/5 \times \text{NB jours}/360$$

NB jours = 315 jours soit 10,5 mois.

Le matériel a donc été mis en service le 15/02/N.

3. INDIQUEZ LA SIGNIFICATION DE LA VALEUR ACTUELLE INDIQUÉE DANS LE DOCUMENT 3, PUIS EXPLIQUER CE QUI A PU CONDUIRE À LA CONSTATATION D'UNE DÉPRÉCIATION À L'INVENTAIRE DE L'EXERCICE N+2. JUSTIFIEZ LE MONTANT DE LA DÉPRÉCIATION ET INDIQUEZ LE PRINCIPE COMPTABLE QUI CONDUIT À LA COMPTABILISER.

Une dépréciation est constatée en application du principe de prudence lorsqu'à l'inventaire, suite à l'existence d'un indice de perte de valeur, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. L'indice de perte de valeur peut être d'origine interne ou externe.

La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

Au 31/12/N+2, la valeur nette comptable est égale à 8 800 € La valeur actuelle est inférieure et s'élève à 8 000 € Le comptable doit enregistrer une dotation pour dépréciation de ce matériel d'un montant de 800 €

4. JUSTIFIEZ LE MONTANT DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE N+3.

Attention L'assiette amortissable correspond à la nouvelle valeur actuelle diminuée de la valeur résiduelle.

La dépréciation entraîne une modification de l'assiette amortissable. L'assiette amortissable est égale à la valeur actuelle constatée à la clôture de l'exercice N+2 (soit 8 000 €) diminuée de la valeur résiduelle qui reste inchangée (2 000).

La nouvelle assiette amortissable est donc égale à 6 000 € Elle est répartie sur la durée de vie restante du matériel soit : 2 ans et 1,5 mois (ou 2,125 années).

Dotation aux amortissements de N+3 : $6\ 000 / (2,125)$ soit 2 824 €

5. PRÉSENTEZ UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N+2 ET ENREGISTRER LA (LES) ÉCRITURE(S) NÉCESSAIRE(S) AU 31/12/N+2.

Attention Le montant brut de l'actif correspond au coût d'acquisition. La valeur nette comptable est la différence entre le coût d'acquisition (et non l'assiette amortissable) – cumul des amortissements et dépréciations.

Extrait de bilan au 31/12/N + 2

ACTIF	BRUT	AMORT/DEP	NET
Immobilisation corporelle			
Installation technique, matériel et outillage	18 000	9 200 + 800	8 000

CORRIGÉ

Écritures comptables nécessaires au 31/12/N+2

Il y a deux écritures comptables à enregistrer au 31/12/N + 2 :

- La dotation aux amortissements du matériel : 3 200 €;
- La dotation pour dépréciation du matériel : 800 €

31/12/N+2

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 200	
	28154	Amortissements des ITMO Amortissement du matériel		3 200

31/12/N + 2

D	C		D	C
68162		Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	800	
	29154	Dépréciations du matériel industriel Dépréciation du matériel		800

EXERCICE 3. YVOIRE

1. PRÉSENTER LE PLAN D'AMORTISSEMENT INITIAL DU MATÉRIEL (ANNEXE A À RENDRE AVEC LA COPIE).

Méthode

La méthode pour présenter le plan d'amortissement est décrite dans le chapitre précédent. Il faut présenter vos calculs, notamment pour la première ligne du plan d'amortissement.

Annuité N : $45\,000 \times 1/5 \times 4/12$

Valeur nette comptable : coût d'acquisition – cumul des amortissements

VNC exercice N+1 : $45\,000 - 12\,000 = 33\,000$ €

Années	Dotations aux amortissements	Cumul amortissements	VNC
N	3 000	3 000	42 000
N+1	9 000	12 000	33 000
N+2	9 000	21 000	24 000
N+3	9 000	30 000	15 000
N+4	9 000	39 000	6 000
N+5	6 000	45 000	0

2. DÉTERMINER LA DÉPRÉCIATION NÉCESSAIRE AU 31/12/N+1 ET L'ASSIETTE AMORTISSABLE POUR LE CALCUL DE L'ANNUITÉ D'AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE N+2.

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, il faut comparer à l'inventaire la valeur nette comptable avec la valeur actuelle.

La valeur actuelle (29 000 €) est inférieure à la valeur nette comptable (33 000). Une dépréciation est nécessaire pour 4 000 €

La nouvelle assiette amortissable qui sera utilisée pour calculer l'annuité de N+2 est égale à la valeur actuelle (coût d'acquisition – cumul des amortissements et dépréciations). Elle est

CORRIGÉ

égale à 29 000 €

3. COMPLÉTER LE PLAN D'AMORTISSEMENT RÉVISÉ DU MATÉRIEL (ANNEXE B À RENDRE AVEC LA COPIE).

Méthode

Avant de présenter le tableau d'amortissement révisé, il faut expliquer le calcul de la dotation aux amortissements de l'exercice N+2.

Nouvelle assiette amortissable pour l'amortissement de N+2 = 29 000 €

Cette nouvelle assiette est répartie sur le nombre d'années qui restent à courir soit : 3 ans et 8 mois (3,667)

Annuité N+2 = $29\,000/3,667 = 7\,909$ €

Année	Dot/AM	Cumul AM	VNC avant DEP	Dépréciation		VNC après DEP
				DOT	REP	
N	3 000	3 000	42 000	-	-	42 000
N+1	9 000	12 000	33 000	4 000	-	29 000
N+2	7 909	19 909	25 091	4 000	-	21 091

Nouvelle assiette amortissable pour l'amortissement de N+2 = 29 000 €

Cette nouvelle assiette est répartie sur le nombre d'années qui restent à courir soit : 3 ans et 8 mois (3,667)

Annuité N+2 = $29\,000/3,667 = 7\,909$ €

4. PRÉSENTER UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N+2.

Attention La colonne Amortissement et dépréciation doit comporter le total des amortissements et le solde des dépréciations au 31/12/N+2.

Actif immobilisé	BRUT	AMORT & DEP	NET
Installation technique, matériel et outillages	45 000	19 909 + 4 000	21 091

Cas de synthèse

CAS LEJEUNE

1. DÉTERMINER L'ASSIETTE AMORTISSABLE.

Méthode

Il est nécessaire de rappeler les composantes du coût d'acquisition et de l'assiette amortissable.

Coût d'acquisition : prix d'achat HT net de remises commerciales et financières + frais d'installation, de montage et mise en route. Les frais de formation du personnel sont exclus.

Assiette amortissable : coût d'acquisition – valeur résiduelle. En l'espèce, la valeur résiduelle est nulle.

$$\text{Assiette amortissable} = 15\,000 \times 90\% + 500 = 14\,000 \text{ €}$$

2. PRÉSENTER LE PLAN D'AMORTISSEMENT INITIAL.

Le plan d'amortissement doit mentionner au moins trois données : la dotation annuelle, le cumul des dotations et la valeur nette comptable.

Méthode

Il faut présenter le calcul de la première annuité et de la valeur nette comptable.

Attention Pour calculer la première annuité, il faut tenir compte du prorata temporis. Le point de départ de l'amortissement en mode linéaire est la date de mise en service soit le 24/05/N.

$$\text{Annuité N} : 14\,000 \times 1/5 \times (7 \text{ mois} + 6 \text{ jours}) = 1\,680 \text{ €}$$

$$\text{VNC de N} : 14\,000 - 1\,680 = 12\,320 \text{ €}$$

$$\text{Annuité N+1} : 14\,000 \times 1/5 = 2\,800 \text{ €}$$

$$\text{VNC de N+1} : 14\,000 - (1\,680 + 2\,800) = 9\,520 \text{ €}$$

Années	Assiette amortissable	Dotations aux amortissements	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable (VNC)
N	14 000	1 680	1 680	12 320
N+1	14 000	2 800	4 480	9 520
N+2	14 000	2 800	7 280	6 720
N+3	14 000	2 800	10 080	3 920
N+4	14 000	2 800	12 880	1 120
N+5	14 000	1 120	14 000	0

3. DÉTERMINER LA VALEUR ACTUELLE AU 31/12/N+1. EN DÉDUIRE LE MONTANT DE LA DÉPRÉCIATION NÉCESSAIRE.

Méthode

Il est nécessaire de définir la valeur actuelle avant de la comparer à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En l'espèce elle est de 9 000 €

CORRIGÉ

La valeur actuelle est inférieure à la VNC. On constate une dépréciation de $9\,520 - 9\,000 = 520$ €

4. DÉTERMINER L'ASSIETTE AMORTISSABLE ET L'AMORTISSEMENT POUR L'EXERCICE N+2. COMPLÉTER LE PLAN D'AMORTISSEMENT POUR LES EXERCICES N+2 À N+5 (ANNEXE A À RENDRE AVEC LA COPIE).

Attention La reprise sur dépréciation est plafonnée de telle sorte que la valeur nette comptable après la reprise ne doit pas excéder la valeur nette comptable du plan d'amortissement initial.

La nouvelle assiette amortissable est la VNC après dépréciation soit 9 000 € Elle est répartie sur la durée restante soit : 3 ans et 144 jours soit 3,4 ans. Si on raisonne en nombre de jours on obtient une durée totale de : $3 \text{ ans} \times 12 \times 30 + 144 \text{ jours}$ soit 1 224 jours.

$$\text{Dotation N+2} = 9\,000 \times 1/3,4 = 2\,647 \text{ €}$$

En N+2, la valeur actuelle est supérieure à la VNC avant dépréciation. On fait une reprise sur dépréciation. Pour quel montant ?

La reprise de dépréciation ne doit pas conduire à une VNC après reprise sur dépréciation > VNC du plan initial soit 6 720. Pour déterminer le montant de la reprise sur dépréciation, on pose l'équation suivante :

$$\text{VNC après dépréciation} = \text{VNC avant dépréciation} - \text{dotation} + \text{reprise (R)}$$

$$6\,720 = 6\,873 - 520 + R$$

Le montant de la reprise sur dépréciation R est plafonné à 367 €

Pour le calcul des dotations aux amortissements des exercices restants (de N + 3 à N + 5), l'assiette amortissable est égale à 6 720 € Elle est répartie sur la durée de vie restante du matériel soit 2 ans et 144 jours. On retrouve une dotation annuelle de 2 800 €

Années	Assiette amortissable	Dotation	Cumul	VNC avant dép.	Dépréciations		VNC après dépréciation
					Dotations	Reprises	
N	14 000	1 680	1 680	12 320			
N+1	14 000	2 800	4 480	9 520	520		9 000
N+2	9 000	2 647	7 127	6 873		367	6 720
N+3	14 000	2 800	9 927	4073			3 920
N+4	14 000	2 800	12 727	1 273			1 120
N+5	14 000	1 120	13 847	153	520	367	0

5. ENREGISTRER LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N+1 ET N+2 ET PRÉSENTER UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N+3.

31/12/N+1

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 800	
	28154	Amortissements des ITMO		2 800

CORRIGÉ

31/12/N+1

D	C		D	C
68162		Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	520	
	29154	Dépréciations des ITMO		520

31/12/N+2

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 647	
	28154	Amortissements des ITMO		2 647

31/12/N+2

D	C		D	C
29154		Dépréciations des ITMO	367	
	78162	Reprises sur dépréciations des immobilisations corporelles		367

Extrait de bilan au 31/12/N+3

Attention Dans l'extrait de bilan, il faut faire apparaître les 3 colonnes : « brut » – « amortissements et dépréciations » – « net ».

La colonne « amortissements et dépréciations » comprend le cumul des amortissements et le solde (dotations – reprises) des dépréciations.

On doit retrouver dans l'extrait de bilan le montant de la valeur nette comptable qui figure dans le plan d'amortissement révisé.

	BRUT	AMORT & DEP	NET
Actif immobilisé	14 000	9 927 + (520 – 367)*	3 920
Installations techniques, matériel et outillage			

*Solde des dépréciations soit : dotations – reprises = 520 – 367